

la lettre % d'attac

AGIR POUR LA JUSTICE SOCIALE
ET ÉCOLOGIQUE

COMITÉ 19^e-20^e

À ROMAINVILLE, UNE FORÊT À DÉFENDRE !

Il existe à Romainville une grande forêt sauvage qui a pris la place d'anciennes carrières de gypse où la nature a repris ses droits. Elle abrite de nombreuses espèces protégées : hérissons, écureuils roux, lézards des murailles, orvets, chauve-souris. Sans oublier 23 espèces d'oiseaux : éperviers d'Europe, pics épeiches, buses, fauvelles à tête noire, etc. La région Île de France prétend faire de ce poumon vert de 27 hectares une « base de loisirs » avec poney club, solarium..., alors qu'aux alentours, 40 hectares d'espaces verts boisés sont laissés à l'abandon. Elle a obtenu pour cela le droit de détruire un tiers de la forêt malgré la présence d'espèces protégées.

Mais la résistance s'organise...

Le collectif « Les Amis de la Corniche des Forts » dénonce un projet de défrichage de plus de 2 000 arbres et l'injection de plusieurs tonnes de coulis de béton pour combler les carrières : un projet écologiquement aberrant à l'heure du réchauffement climatique et des menaces sur la biodiversité. Grâce à leur mobilisation, ces opposants ont réussi à bloquer la réalisation des travaux et les engins sont à l'arrêt depuis le 19 octobre. La présidente du Conseil régional d'Île de France, Valérie Pécresse, a demandé au tribunal administratif l'autorisation de faire expulser les activistes. Sa requête ayant été rejetée, ils ont pu fêter cette première victoire. Mais rien n'est encore vraiment gagné : la région n'entend pas en rester là et prévoit la réalisation d'une clôture de 1,6 km de longueur, dont le coût s'élèverait à 100 000 euros. Aujourd'hui, le budget prévu pour la base de loisirs est de 24 millions d'euros. La municipalité de Romainville utilise ce projet pour favoriser la gentrification en cours de la ville. Les Franciliens sont appelés à rejoindre les opposants qui se mobilisent tous les jours pour protéger la forêt, obtenir un moratoire et renégocier le projet (voir agenda).

CINÉ-DÉBAT LA PART DU SOLIDAIRE

Projection du film-documentaire de Gilles Trinques (2014, 56 mn)

jeudi 29 novembre à 19 h 30

Centre d'animation Ken Saro Wiwa
63 rue Buzenval, 75020 Paris

Métros : Buzenval, Avron

Projection suivie d'un débat animé par le réalisateur,
avec la participation d'un sociétaire des « 400 Coop ».

ENTRÉE
LIBRE



La Part du Solidaire À Bordeaux, les habitants du quartier des Capucins inventent une solidarité citoyenne active en créant une épicerie de proximité comme alternative durable aux « aides alimentaires d'urgence ».

Le film interroge la solidarité aujourd'hui, ses incohérences, ses impasses... Comment mutualiser les expériences pour lutter contre l'isolement et la précarité en redonnant à chacun une dignité ?

Paroles simples de bénévoles et de responsables...

Les 400 Coop Ce supermarché autogéré, coopératif et solidaire va s'ouvrir très bientôt au 65 boulevard de Charonne. Les coopérateurs feront leurs courses dans un commerce dont ils seront propriétaires, dans lequel ils travailleront régulièrement trois ou quatre heures par semaine et qui fonctionnera selon des règles décidées collectivement.

Inspiré notamment par La Louve, également située à Paris, ce projet citoyen se veut être une alternative ambitieuse, concrète et viable à la grande distribution, qui amène à repenser notre manière de consommer, de s'alimenter et d'œuvrer en commun.

<https://les400coop.fr>

À VOS AGENDAS !

Forêt à défendre, à Romainville, tous les jours, dès 7 h 30 du matin et toute

la journée à l'entrée du chantier, depuis le Parc de la Sapinière, 98-106 av. du Colonel Fabien. Prendre le chemin qui descend le long des potagers. Le 15 octobre, la présence pacifique de 30 et 50 personnes (selon les moments) a suffi à faire reculer les machines pour la journée. Les Amis de la Corniche des Forts appellent à reproduire l'expérience tous les jours pour exiger l'arrêt immédiat des travaux et un débat indépendant sur le devenir de la forêt. Métros les plus proches : Bobigny-Pantin-Raymond Queneau (ligne 5), Mairie des Lilas (ligne 11) . Bus 129, arrêt Fort de Romainville.

Manifestation contre le chômage et la précarité, samedi 1^{er} décembre, 14 h, place de la République.

Manifestation « Justice, dignité ou rien ! » samedi 1^{er} décembre, 14 h, place de la Nation, à l'appel du Collectif Rosa Parks (héritiers de l'immigration coloniale).

Marche mondiale pour le climat, samedi 8 décembre, 14 h, pendant les négociations de la COP24, en Pologne. Lieu à préciser (#ClimateAlarm #IleEstEncoreTemps).

ATTAC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne (Attac) est un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action. Attac se mobilise contre l'hégémonie de la finance et la marchandisation du monde, pour des alternatives sociales, écologiques et démocratiques.

Site Attac France : www.france.attac.org

Comité local 19^e-20^e :
attacparis20@attac.org ou
1-3 rue Frédérick-Lemaître - 75020 Paris

Informations, réflexions, campagnes :
<http://attac-paris19-20.org/>

Attac est présente dans plus de 40 pays.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EXIGE UNE POLITIQUE RADICALE

Nous le savons tous maintenant, il est indispensable de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour respecter les Accords de Paris sur le climat et sauver la vie sur notre planète.

Par ailleurs, l'accroissement sans fin des inégalités sociales impose une politique volontariste. Or, le président Macron ne s'engage ni dans une direction, ni dans l'autre...

Aujourd'hui, nous n'avons plus le luxe d'attendre, ni de nous contenter du lyrisme de Jacques Chirac, «*la maison brûle et nous regardons ailleurs*» (discours de Johannesburg, en 2002). Le réchauffement climatique se conjugue au présent, les catastrophes climatiques se multiplient, faisant d'ores et déjà de nombreuses victimes partout sur la planète, souvent les plus exclus d'entre nous.

Du 3 au 14 décembre prochain, les chefs d'État et de gouvernement se rassembleront en Pologne lors de la COP24 pour décider ou non de nouveaux engagements climatiques. Or, ceux pris en 2015 lors de l'Accord de Paris, en admettant qu'ils soient respectés, emmènent toujours vers une trajectoire de +3°C. Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), dans son rapport du 8 octobre, estime, lui, qu'il est encore possible de limiter le réchauffement à 1,5°C, tout en précisant bien que cela «*demande des changements sans précédent*» et «*des réductions d'émissions drastiques dans tous les secteurs*».

Bien utiliser la fiscalité écologique

Si l'inaction climatique peut être l'option politique retenue par nos dirigeants, notre volonté est que tous les choix présents et futurs respectent cet impératif des +1,5°C. C'est pourquoi, suite à la marche pour le climat du 8 septembre dernier, nous nous retrouverons, partout dans le monde, le 8 décembre prochain, pour faire sonner l'alarme climatique, occasion aussi de promouvoir les centaines de porteurs d'alternatives qui œuvrent chaque jour à la construction d'un monde plus juste et solidaire.

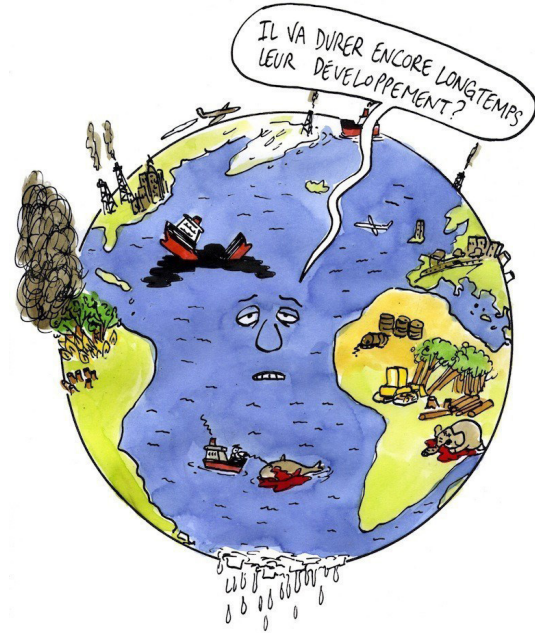
Face à ces immenses enjeux environnementaux et de santé, si la fiscalité est bien un outil pour financer la transition écologique, elle l'est à condition qu'elle ne soit pas inégalitaire. Utiliser la fiscalité pour inciter une

société tout entière à réduire sa consommation d'énergies fossiles n'a en effet de sens que si, dans le même mouvement, des compensations sociales redistributrices le permettent et qu'elle conduit à investir dans des solutions alternatives. Ces solutions, on les connaît : transports en commun plus denses et pas seulement dans les métropoles, développement des pistes cyclables, arrêt de l'étalement urbain aggravant les problèmes de transport et l'artificialisation des terres, relocalisation des activités économiques, des services publics et des commerces, politique ambitieuse pour des logements accessibles et bien isolés, réorientation de l'appareil productif pour répondre aux besoins sociaux utiles et durables.

Or, le président Macron mène une politique contraire à ces objectifs : globalisation économique et financière qui n'est pas climato-compatible (accords de libre-échange comme les CETA, JEFTA), réduction des dépenses publiques et donc des possibilités d'investissement en faveur des alternatives, nouvelles autorisations de forage pour Total en Guyane, poursuite de la construction d'autoroutes au détriment du ferroviaire... Une véritable politique de lutte contre le réchauffement climatique ne peut se faire en aggravant les inégalités mais doit être, au contraire, l'occasion de réduire celles-ci pour aller vers une transition écologique et sociale, appuyée sur plus de justice fiscale.

#PasAvecNotreArgent

En complément de cette fiscalité écologique, il faut encore que notre épargne ne soit plus utilisée à financer les énergies fossiles et les industries toxiques. Beaucoup d'entre nous déposons nos économies sur un Livret de développement durable et solidaire (LDDS), dont le montant total s'élevait en juin 2018 à 106 milliards d'euros pour 23,9 millions de livrets. Ce Livret est collecté



par les banques commerciales – qui gardent pour elles-mêmes 40 % des fonds – et géré par la Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui centralise les 60 % restants. Malheureusement, ces banques ne peuvent assurer que les dépôts ne servent pas à financer des industries toxiques, pas plus qu'elles ne sont capables de garantir qu'ils n'alimentent pas les 200 multinationales responsables de 90% des émissions de gaz à effet de serre, cause majeure des dérèglements climatiques. Un rapport publié en décembre 2017 par 350.org et l'Observatoire des multinationales démontre que la Caisse des dépôts investit massivement dans des multinationales du secteur des combustibles fossiles telles que Engie ou Total, et notamment dans douze projets particulièrement polluants et dangereux pour le climat. Seule une petite partie de cet argent financerait la transition écologique, les travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments anciens ou l'économie sociale et solidaire.

Ainsi, Attac mène une campagne, (#PasAvecNotre Argent) afin d'obtenir un Livret 100 % durable et solidaire, d'exiger de la Caisse des dépôts et des banques la transparence sur l'usage qu'elles font de notre argent et de demander l'exclusion des deux entreprises les plus climaticides du portefeuille où cet argent est investi.

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code postal..... Ville.....

Email.....

J'adhère à Attac et je verse pour l'année civile.....€

Ressources mensuelles et cotisation avec Lignes d'Attac

de 0 à 450 €.....	13 € - de 1600 à 2300 €.....	65 €
de 450 à 900 €.....	21 € - de 2300 à 3000 €.....	84 €
de 900 à 1200 €.....	35 € - de 3000 à 4000 €.....	120 €
de 1200 à 1600 €.....	48 € - au-delà de 4000 €.....	160 €

Bulletin à renvoyer accompagné d'un chèque bancaire ou postal à :
Attac Service adhésions - 21 ter, rue Voltaire - 75011 Paris